



MUNICIPALITÉ SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de
Sainte-Anne-De-La-Rochelle qui sera tenue à **huis clos**

le mardi le 28 avril 2020,

il sera procédé au dépôt du rapport financier pour
l'année terminée au 31 décembre 2019

tel que requis par
le C.M. art. 176.2.1.

FAIT À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 17^e jour d'avril 2020.

Majella René, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Majella René, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-jointe aux endroits fixés par le Conseil, le 17 avril 2020 entre 9h et 17h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 avril 2020

Majella René, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière